



Rozérieulles, 7 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMITÉ DE BASSIN

Vendredi 2 juillet 2021

Rejets de chlorures dans la Meurthe : le Comité de bassin favorable au protocole d'étude avec en ligne de mire 2027

Conformément aux dispositions du futur plan de gestion des eaux, le protocole d'étude entériné prévoit une réduction à la source des rejets de chlorures pour lequel les deux industriels sont parties prenantes.

Enjeu historique du bassin Rhin-Meuse, la pollution de la Meurthe et de la Moselle par les rejets des soudières Novacarb et Solvay constitue un frein à l'alimentation en eau potable, à certains usages industriels et peut être source de contentieux avec les pays riverains.

« *Le plan de gestion des eaux 2010 comprenait déjà des dispositions pour répondre à l'objectif communautaire de bon état de la nappe d'accompagnement de la Moselle et préserver l'exploitation possible de la Moselle pour l'alimentation en eau potable* » analyse Claude Gaillard, président du Comité de bassin Rhin-Meuse. Depuis 2012, différentes études ont montré qu'il n'existait pas, en l'état des connaissances et des technologies disponibles, de solution raisonnable à court terme à la diminution des rejets de chlorures. Elles ont aussi montré qu'il n'y avait pas à ce jour de débouché rentable aux sous-produits issus du traitement des rejets concentrés en chlorures. « *Le Comité de bassin a souhaité que les investigations de recherche soient poursuivies autour des solutions de réduction à la source. C'est pourquoi dans le projet de plan de gestion des eaux 2022-2027, un objectif de bon état chimique de la nappe d'accompagnement de la Moselle a été fixé pour fin 2027. Le protocole d'étude proposé constitue une avancée significative et une réponse opérationnelle à cette ambition commune. Nous ne pouvons que nous en réjouir et féliciter l'engagement volontaire des deux industriels.* »

Ce protocole dont la négociation s'est achevée en mai dernier prévoit la recherche et le développement par chaque industriel de solutions de réduction des flux salins avec la mise en place d'un test pilote d'ici 2023 ; l'objectif étant de déboucher dans le cas d'une solution viable sur un déploiement grandeur nature. Ce protocole sera signé prochainement par la préfète de région, le président du conseil régional Grand Est, le directeur général de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, et les deux industriels.

CONTACT PRESSE

Florence Chaffarod
Cécilia Ledran
Tél. 03.87.34.48.59
06.72.79.28.67
cecilia.ledran@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-Lès-Metz cedex

Suivez l'actualité
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse :
www.eau-rhin-meuse.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
COMITÉ DE BASSIN DU 2 JUILLET 2021

Le Comité de bassin fait des prairies une priorité

Depuis les années 70, le bassin Rhin-Meuse a perdu près d'un tiers des prairies pour cause principale d'urbanisation. Fortement mobilisé pour leur préservation, le Comité de bassin a missionné le Conseil scientifique pour consolider et faire valoir les multiples services rendus par les prairies. Il a ainsi acté les conclusions d'une [publication](#) qui détaille les nombreux atouts des prairies dont certains peu ou mal connus en termes de santé, de piège à carbone ou de valeur économique. Cet avis rendu public le 6 juillet constitue le premier volet d'une démarche visant à renforcer et orienter l'action publique dans les années à venir.

Défis territoriaux, des solutions trouvées

Le Comité de bassin a été tenu informé des avancées obtenues pour [les 8 défis territoriaux](#) du bassin Rhin-Meuse. *« Notre volonté d'identifier des secteurs sur lesquels nous devons porter une attention particulière porte ses fruits se félicite Claude Gaillard. Cette mise en lumière nous a permis, par exemple, d'initier des contrats de solutions en nombre pour la nappe d'Alsace, de trouver une issue pour la nappe des Grès du Trias inférieur (secteur de Vittel) ou pour les rejets de chlorures (lire précédemment). Grâce à ces défis, nous impulsions une dynamique, une pression bienveillante et nous sommes à l'initiative de solutions qui ne sont pas toujours simples à mettre en place, mais nous avançons ! »*

Prochaine séance du Comité de bassin : 14 octobre 2021

CONTACT PRESSE

Florence Chaffarod
Cécilia Ledran
Tél. 03.87.34.48.59
06.72.79.28.67
cecilia.ledran@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-Lès-Metz cedex

Suivez l'actualité
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse :
www.eau-rhin-meuse.fr

